

↓

Qui sont les traducteurs ?

Les traducteurs, comme leur nom l'indique, vont traduire les informations retenues comme importantes et/ou intéressantes à traduire par les relecteurs.

C'est un travail réalisé en étroite collaboration avec les relecteurs mais aussi, avec tous les acteurs locaux proposant des services divers à la population sur le territoire de la Commune d'Anderlecht.

Pour pouvoir participer au groupe il faut :

- Savoir lire et écrire le français
- Être disponible une demi-journée par mois
- Avoir envie de prendre une part active à la vie citoyenne sur le territoire de la Commune d'Anderlecht

Intéressé ?



Si vous êtes intéressé par ce projet, vous pouvez contacter le Pôle Politique du Handicap pour obtenir plus d'informations ou encore, pour proposer votre candidature.



nmaniquet@anderlecht.brussels
02 558 08 45
0492 915 553

À Anderlecht, on n'écrit rien pour nous sans nous !

Envie de participer au groupe de traducteurs et relecteurs en langage FALC ?

(Facile à lire et à comprendre)



Anderlecht

A l'initiative de Fabienne Miroir,
Echevine de la Politique du Handicap
avec le soutien de Fabrice Cumps, Bourgmestre
et du Collège échevinal d'Anderlecht

ER/VU : Marcel Vermeulen,
Place du conseil 1 Raadsplein - 1070 Anderlecht



Anderlecht

Pôle
Politique
du Handicap





Qu'est-ce que le FALC ?

Le langage Facile à Lire et à Comprendre (FALC) a été conçu afin de faciliter l'accès à l'information de personnes en situation de handicap intellectuel.

En respectant un certain nombre de règles, l'information devient plus simple à comprendre. Non seulement par le travail de rédaction mais aussi, par le travail de présentation de l'information.

Un contenu informatif en FALC est réalisé par un travail collaboratif. La règle d'or du FALC est « N'écrivez pas pour nous, sans nous ». Des traducteurs et des relecteurs en situation de handicap intellectuel s'associent afin de trouver la manière la plus simple de transmettre une information.



À qui s'adresse le FALC ?

Le FALC a été conçu par et pour les personnes en situation de handicap intellectuel. Cependant, il touche une population bien plus large.

Les facilités d'accès à la lecture, à la bonne compréhension de la langue française, ne sont pas une réalité pour tout le monde et ce, pour des raisons qui peuvent être très diverses.

Parce que le français n'est pas la langue maternelle, en raison de certains troubles DYS, de difficultés de concentration ou encore, de mémorisation...

Des contenus informatifs rédigés en FALC vont donc permettre à une large partie de la population d'accéder plus facilement à ces informations.



Notre projet

L'Administration Communale d'Anderlecht souhaite créer un groupe de traducteurs et relecteurs en FALC. Les citoyens anderlechtois qui prennent part à ce projet seront tout d'abord formés au FALC.

Ils partiront ensuite à la découverte des services de l'Administration Communale et d'autres acteurs anderlechtois (centre culturels, commerces, centres de loisirs, cabinets médicaux...) afin de faire connaissance avec ceux-ci et de voir si des traductions en FALC sont nécessaires pour faciliter l'accès à leurs services.

Entre ces visites, le groupe de traducteurs et de relecteurs réalisera les supports et contenus informatifs en FALC avec le soutien du Pôle Politique du Handicap.

Les rencontres du groupe se dérouleront une fois par mois pendant une demi-journée. Outre l'objectif de réaliser des supports et des contenus informatifs accessibles à tous choisis par les citoyens pour les citoyens, le groupe de traducteurs et de relecteurs est également un espace de rencontres, de partage et de convivialité.



Qui sont les relecteurs ?

Les relecteurs sont des personnes adultes en situation de handicap intellectuel léger à modéré.

Les relecteurs ont un rôle très important puisque ce sont eux qui soumettront au groupe les documents qu'ils souhaitent traduire et qui valideront les textes traduits.

Pour participer au groupe il faut :

- Savoir lire le français, même difficilement
- Être disponible une demi-journée par mois
- Avoir envie de prendre une part active à la vie citoyenne sur le territoire de la Commune d'Anderlecht